

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

Lecture du Dimanche

Publiée avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal.

Paraissant le Samedi.

SOMMAIRE

LA BIBLE ET LES EXPLORATIONS EN PALESTINE.—CHRONIQUE DIOCÉSAINNE: nominations ecclésiastiques; ouverture des exercices de la Congrégation des jeunes gens de Nazareth.—*Diocèse de Québec*, nomination du desservant de Notre-Dame de Québec.—*Diocèse de Saint-Hyacinthe*, changements ecclésiastiques.—*Diocèse de*



SOMMAIRE

Toronto, lettre de Mgr Lynch.—*Bibliographic*, Almanach de la Révolution.—LE CARDINAL LAVIGERIE.—LE PRENEUR DE VIPÈRES.—CONGRÈS DES CATHOLIQUES ALLEMANDS.—PÈLERINAGE NATIONAL à Notre-Dame de Lourdes.—LA LAÏCISATION DE LA GUILLOTINE.—HISTOIRE D'UNE VOCATION. (à suivre).—PRIONS POUR NOS MORTS.

LE NUMÉRO

PRIX DE L'ABONNEMENT

LE NUMÉRO

2 Cents Une piastre par an, payable d'avance. 2 Cents

Les abonnements datent du premier de chaque mois.

Permis d'imprimer : † EDOUARD-CHS, Archevêque de Montréal.

Adresser toutes communications concernant l'administration à
M. EUSÈBE SENÉCAL & FILS, et pour la rédaction à **M. P. DUPOY**
 Bureaux : No 20, rue Saint-Vincent, Montréal.

PRIÈRES DES QUARANTE HEURES.

LUNDI, 26	SEPT.	—Saint-Lin.
MERCREDI, 28	“	—Vaudreuil.
VENDREDI, 30	“	—Saint-Jérôme.

FÊTES DE LA SEMAINE.

DIMANCHE, 25	SEPT.	—Dix-septième dim. après la Pentecôte. Du Dim., sem., ornements verts. <i>On annonce la fête du saint Rosaire et celle de saint Michel Archange.</i>
Lundi, 26	“	—S. Cyp. et Ste Justine, MM., s., orn. rouges.
Mardi, 27	“	—SS. Côme et Damien, MM., s., orn. rouges.
Mercredi, 28	“	—S. Vincelas, M., sem., orn. rouges.
Jeudi, 29	“	—S. MICHEL ARCH., d. 2 cl., orn. blancs.
Vendredi, 30	“	—S. Jérôme, C. D., doub., orn. blancs.
Samedi, 1	OCT.	—S. Rémi E., C., doub., orn. blancs.

OFFICES EXTRAORDINAIRES.

ÉGLISE; MÉTROPOLITAINE.—*Mercredi* 28, grand'messe à sept heures, pour les bienfaiteurs de l'archevêché.

Dimanche 25.—Solemnité du titulaire de Saint-Janvier, Saint-Eustache, Saint-Lin et Notre-Dame de la Merci.

La Bible et les explorations en Palestine.

L'année dernière, dit la *Semaine de Cambrai*, à l'occasion du dépouillement de la momie de Ramsès II, nous avons raconté comment les découvertes modernes faites en Egypte viennent confirmer les récits de la Bible dans tous leurs détails, même les plus minutieux.

Aujourd'hui, nous voulons dire un mot des explorations que l'Angleterre a entreprises en Palestine et qu'elle poursuit depuis 1865.

Une société s'est formée dans ce but sous le nom de *Palestine Exploration Fund*. La reine d'Angleterre en a accepté le haut patronage, les membres les plus distingués de l'aristocratie et des savants éminents d'Angleterre et du continent se sont fait un honneur d'en être membres. Sur ces vingt et un ans, la société a reçu comme souscriptions, la somme de 1,659,521 francs, que ses travaux et ses publications ont absorbée. Ses publications sont entre les mains de tous les savants qui s'occupent de la Bible. Les comptes rendus qui y figurent, ne sont pas tous d'égale valeur et ne méritent pas tous une même confiance ; "il en est de plusieurs calibres," dit le capitaine Conder, en qui se personnifie actuellement le travail utile de la société ; mais tels qu'ils sont, ils rendent de précieux témoignages à la vérité de nos Livres saints.

La société a commencé par s'assurer le concours d'ingénieurs éminents, pour ses explorations, et d'archéologues déjà connus pour leurs études sur la Palestine.

De tous ces travaux, le plus important est la triangulation de la Palestine, c'est-à-dire le résultat de ses opérations trigonométriques, pour lever le plan de tout ce pays.

La publication de sa carte topographique a considérablement augmenté notre connaissance de la Palestine, puisque la carte la plus complète avant celle-ci, était celle de Van-de-Velde, mentionnant 1.800 noms seulement, tandis que la carte du *Palestine Exploration Fund* en enregistre 10.000.

Un des premiers services rendus aux études bibliques par la publication de cette carte, a été de faire reconnaître un grand nombre de lieux mentionnés par la Bible.

On peut maintenant, cette carte à la main, suivre l'histoire biblique ; accompagner les armées, sur les routes anciennes maintenant retrouvées ; traverser avec les envahisseurs, les gués du Jourdain, fixés avec précision ; et s'expliquer, par la vue du terrain et de ses accidents, des événements restés jusqu'à présent obscurs et discutés. La véracité de nos Livres saints reçoit de ces découvertes géographiques, toujours d'accord avec le récit de la Bible, une confirmation précieuse, et nous y trouvons une réponse facile aux objections des incrédules. Comment les rationalistes pourront-ils traiter de légendes les faits racontés par

la Bible, lorsque, le compas à la main, on pourra montrer l'exactitude des positions et des distances, que nous transmet l'histoire sainte ?

C'est ce travail que la capitaine Conder a essayé de faire et a publié dans son livre *Tent-Work in Palestine*, 1878. La Bible d'une main et le théodolite de l'autre, il a exploré la Palestine, mesurant le terrain, enregistrant tous les accidents du pays, cours d'eau, gués de rivières, et souvent la vue des lieux, lui a expliqué la marche des événements racontés. Il s'est attaché en particulier à en retrouver l'histoire sur le sol même où se sont passés les faits. Ses constatations de l'exactitude géographique du récit des Juges nous permettent de répondre victorieusement aux rationalistes, qui n'avaient voulu voir jusqu'à présent que des légendes mystiques dans tout ce que nous racontait ce livre. Pour se rendre compte de l'utilité de la topographie pour l'intelligence d'un texte, il faut suivre sur les lieux, avec le capitaine Conder, le récit de la défaite de Sisera. La description du terrain où eut lieu la bataille, jette une vive lumière sur cet événement à première vue inexplicable : étant donnés le accidents du sol et la position des adversaires en présence, on comprend comment a pu avoir lieu la défaite d'une armée nombreuse et aguerrie, par des troupes inférieures en nombre et peu habituées au métier des armes. Rapprochement singulier : la défaite de Sisera aurait eu lieu au même endroit où, trois mille ans plus tard, les Turcs furent battus par Bonaparte.

Nous ne pouvons passer en revue tous les événements dont les détails sont éclaircis ou la vérité confirmée par l'étude du terrain : il faudrait raconter toute l'histoire sainte, l'Ancien et le Nouveau Testament. M. E. Jacquier, dans l'article qu'il a publié à ce sujet dans les *Controverses*, montre, par beaucoup d'exemples, les éclaircissements et les confirmations de fait que la Bible a reçus des travaux de MM. Conder et Kitchener.

Une carte géologique du pays était le complément naturel de la carte topographique. Pour la préparer, une expédition fut envoyée en 1883-84, sous la direction du professeur Hull. Celui-ci a publié le résultat de ses travaux dans un livre qui fera autorité sur la matière : *Momfi Seir, Sinai and Western Palestine* 1885.

L'attention de la société *Palestine Exploration Fund* s'est aussi portée sur la faune et la flore de la Palestine, et sur les mœurs et les coutumes des habitants actuels de ce pays, afin de les comparer aux usages bibliques.

Enfin plusieurs expéditions ont été chargées d'étudier particulièrement la topographie de Jérusalem. Elles rencontrèrent dans leur travail des difficultés de tout genre. Une des principales était de retrouver les monuments ou les murs sous les amas de débris qui les recouvrent ; la profondeur de ces décombres va de 60 à 100 pieds. De nombreux savants se sont mis à l'œuvre et

les résultats de leurs travaux ont été publiés par la société sous ce titre : *Jérusalem* 1884.

En Allemagne, en Russie et aux Etats-Unis, on a fondé aussi, des associations pour l'étude scientifique de la Palestine. Pourquoi, demande M. E. Jacquier, la France n'est-elle pas, elle aussi, représentée par une société ? Nous savons bien que de nombreux savants français se sont dévoués à l'étude des antiquités palestiniennes, mais puisque nous possédons à Athènes, à Rome, au Caire, des écoles pour l'étude de l'antiquité, pourquoi n'avons-nous rien de stable pour la Palestine ? Autant que les protestants anglais ou allemands, les catholiques français ont à cœur d'éclaircir les questions bibliques, et de donner ainsi leur concours dévoué à l'œuvre de la défense religieuse.

CHRONIQUE DIOCESAINE

Par décision de S. G. Mgr de Montréal en date du 20 septembre 1887,

MM. J.-B. Beauchamp a été nommé curé de St-Placide ; Joseph-Louis Lafortune, curé de St-Antoine de Lachenaie ; F. Corbeil, chapelain des sœurs de Ste-Anne à Lachine.

Les exercices de la Congrégation des jeunes gens de Nazareth recommenceront demain, dimanche, à 8 heures.

Diocèse de Québec.—M. l'abbé Faguy a annoncé dimanche dernier à la basilique de Québec, qu'il avait été nommé desservant de la paroisse de Notre-Dame de Québec par S. Em. le cardinal Taschereau.

En annonçant la prise de ses fonctions, M. l'abbé Faguy a fait à l'adresse du vénérable curé de Québec, qu'il remplace dans ses fonctions actives, un juste éloge qui a été fort apprécié par l'auditoire.

Il a rappelé les œuvres accomplies par M. Auclair pendant les 35 années passées.

M. Faguy a fait une excellente impression sur son auditoire.

Diocèse de St-Hyacinthe.—Les changements suivants viennent d'être effectués par Monseigneur de St-Hyacinthe :

M. J. H. Nadeau, vicaire à St-Ephrem d'Upton, est nommé curé de Saint-Alphonse.

M. J. Chaffers, directeur au P. Séminaire de Sainte-Marie, est nommé vicaire à Saint-Ours.

M. P. Cardin, vicaire à Saint-Alexandre, est transféré au vicariat de Sainte-Marie.

M. Z. Z. Mondor, vicaire à Saint-Charles, est transféré au vicariat de Saint-Robert,

M. J. A. Cadotte, du vicariat de Saint-Robert à celui de la Cathédrale.

M. W. Alexandre, du vicariat de Saint-Simon à celui de Farnham.

M. H. Chapdelaine, du P. Séminaire de Sainte-Marie au vicariat de Saint-Simon.

M. J. G. Lavallée, vicaire à Sainte-Marie, est nommé professeur au P. Séminaire de Sainte-Marie.

M. A. Bourret, vicaire à Acton, est nommé professeur au Séminaire de Saint-Hyacinthe.

M. A. Hogue est nommé professeur au Séminaire de Saint-Hyacinthe.

M. J. M. Cadieux, professeur au Séminaire de Sainte-Marie.

M. J. B. Houle, professeur au P. Séminaire de Ste-Marie.

M. J. E. Sénésc, professeur au P. Séminaire de Sainte-Marie.

Diocèse de Toronto.—Mgr Lynch, archevêque de Toronto, a adressé la lettre suivante au directeur du *Catholic Weekly Review*.

“ Toronto, 3 septembre 1837.

“ M. le directeur du *Catholic Weekly Review*.

“ Monsieur.—Il m'est arrivé souvent de voir avec peine et étonnement les nombreux appels faits par les directeurs de journaux à leurs abonnés pour leur faire payer leurs dettes légitimes. Les catholiques, du moins, ne sauraient ignorer leurs obligations ; ils doivent savoir que l'absolution donnée à un pénitent réellement contrit de ses fautes ne le dispense pas de l'obligation de payer ses dettes légitimes. Le mépris de la justice en ce monde sera certainement puni dans l'autre. Les directeurs et propriétaires de journaux donnent leur temps, le fruit d'une éducation recherchée et de leur expérience en même temps que le prix du papier, le salaire des employés ; en toute justice ils devraient retirer un profit qui malheureusement n'est pas toujours en rapport avec leurs dépenses. Tout homme qui néglige de payer pour un journal auquel il s'est abonné, qu'il lit et savoure, se trouve à retenir le bien d'autrui et se met au niveau du voleur.

“ Tout à vous.

“ † JOHN JOSEPH LYNCH,

“ Archevêque de Toronto.”

BIBLIOGRAPHIE : — **Almanach de la Révolution** par Charles d'Héricault, GAUME ET CIE, éditeurs, 3 rue de l'Abbaye, Paris.

Les éditeurs expliquent, comme suit, leur but en publiant cet almanach.

Jusqu'à présent, disent-ils, les souvenirs de la Révolution étaient restés vivants dans la mémoire du peuple. Pour lui, la persécution

tion religieuse et les assignats représentaient l'histoire de cette époque.

A ce résumé, très exact, se joignait le souvenir des réquisitions, du *maximum*, de la banqueroute, de la misère, de la famine, des emprisonnements, des lévées en masse, des contributions révolutionnaires et, suivant les provinces, le souvenir de la guillotine, des noyades, des fusillades, des dévastations systématiques, des grandes exterminations.

Aujourd'hui l'éloignement a effacé la physionomie de la Terreur ; une quantité considérable de petits journaux révolutionnaires ont travaillé à altérer la vérité.

Ils ont glorifié les fautes et les crimes et recouvert le tout d'une beauté légendaire. Il faut rappeler aux ouvriers comme aux paysans ce qu'a fait réellement la Révolution. C'est l'*Almanach* qui pénètre le plus aisément dans les masses. Nous allons donc publier **l'Almanach de la Révolution**.

Nous n'y mettrons que des faits, des anecdotes, des renseignements, des chiffres, des documents, expliqués par de brèves réflexions.

Toutes les forces maçonniques préparent un effort de publicité pour réchauffer l'enthousiasme populaire, à propos du centenaire de 1789. Prenons les devants : *Montrer la vérité, c'est barrer la route au mensonge.*

LE CARDINAL LAVIGERIE.

S. Em. le cardinal Lavigerie, archevêque d'Alger et de Carthage, administrateur apostolique de la Tunisie, primat d'Afrique et légat des missions de l'Afrique et du Congo, a quitté Marseille, dit un journal de Paris, il y a trois jours, après avoir passé trois mois parmi nous, et est allé rejoindre son vicariat général de Tunisie.

L'illustre prélat, qui aura voué à d'innombrables œuvres, dont chacune serait suffisante pour sacrer une vie d'apôtre, toute son existence, si illustrée par les bienfaits et si grande, même aux yeux des hommes, n'était point venu en France pour se reposer ; non, certes, car il marche toujours, lui à qui un saint Pape a écrit que " Dieu a besoin de lui jusqu'au dernier de ses jours ! "

Pendant les dernières vingt-quatre heures de ses rares apparitions à Paris, l'aimable et illustre prélat a bien voulu se rappeler le jeune camarade d'études et nous accorder, dans le petit salon de son pied-à-terre, rue du Regard, une audience, au cours de laquelle il nous a fait l'honneur de nous mettre au courant du but et du résultat de son voyage.

L'éminent cardinal nous a fait, avec sa parole franche et ardente, des récits aussi émouvants qu'attachants, au sujet de ses courageuses missions et de ses œuvres religieuses, qui contiennent

nent des faits d'un puissant intérêt, notamment en ce qui concerne les conquêtes de ses missionnaires dans l'Afrique équatoriale et au Congo, où le martyrologe a rouvert ses pages pour y inscrire les noms de chrétiens nègres, morts, pour la foi, en martyrs dignes des premiers chrétiens !...

Mgr Lavigerie est un missionnaire ; sa nature l'avait prédisposé à l'apostolat, et Mgr Dupauloup, son maître, avait deviné, dans un futur prince de l'Eglise, un soldat, un militant de la Foi !

Il y a près de cinquante ans que le pionnier poursuit ses cheminement, et au lieu de le modérer, l'âge semble le solliciter à de nouvelles tentatives et le stimuler plus énergiquement pour des missions qui décourageraient des jeunes.

Le cardinal, avec sa belle tête large et puissante, son regard doux mais volontaire, et la sérénité calme des grandes choses accomplies, rappelle singulièrement cet autre pionnier :

Charlemagne, empereur à la barbe fleurie...

Il n'y a rien de vieux, en lui, que ses cheveux, tout blancs, et cette barbe, qui retombe en cascade neigeuse sur sa vaste poitrine, aux élans si fièrement chrétiens, à l'âme si bravement française, ses traits, d'ailleurs, hâlés par le soleil d'Afrique, reflètent l'énergie et l'esprit d'entreprise. Avec cela, la démarche ferme et conquérante d'un soldat qui aurait la croix pour épée et sa foi pour drapeau !

Au surplus, çui ne connaît le cardinal Lavigerie, le défenseur, le propagateur et le glorificateur de la cause religieuse ? Le monde est plein de son nom et de ses choses ; et nul, avec le *grand Français*, son vieil ami, n'est plus puissant par la poussée des œuvres !

“ Il vaut une armée ! ” a-t-on dit, pour la France, dont il répand les idées les plus généreuses et dont il personnifie la force civilisatrice et implante la puissance à travers l'Afrique et la Tunisie, qu'il a si merveilleusement façonnées à notre domination et francisées. Les œuvres catholiques y ont promptement fleuri, en effet, sous son souffle vivifiant ; et il sera le François-Xavier africain de notre âge ! — Et, au milieu de ses inspirations de l'ordre le plus élevé, toujours si français !... Il bâtit sa maison sur les ruines de Carthage, mais il y élève un monument en l'honneur du premier de nos rois et il y plante notre drapeau, en plein fronton.—Et, après avoir lancé à travers le Congo et l'Afrique centrale ses *Pères blancs*, le voilà qui fait la part belle aux femmes, en créant les *Sœurs missionnaires*.

Car c'était là le but particulier de son voyage !... Le cardinal, qui a déjà tant fait pour les Africains—côté des hommes—avait mesuré la profondeur du fossé qui sépare la femme, en ce pays de privilège pour l'homme et d'ilotisme pour... l'autre sexe, des améliorations et des adoucissements du christianisme auxquels

elle a tant le droit de participer ! Rien de possible, en effet, humanitairement et chrétiennement, pour un être, de parti pris déprimé et opprimé dans des contrées où la femme est reléguée, comme inférieure, corvéable... sans merci, méprisée, victime, si l'on ne peut arriver jusqu'à elle et faire briller à ses yeux les aurores de régénération, en même temps que faire descendre dans les âmes les réconforts et les consolations de la force religieuse.

Voilà pourquoi, pénétré de ces difficultés, le cardinal Lavignerie a inventé les... *Sœurs missionnaires*. L'idée est aussi pratique qu'ingénieuse et l'œuvre marquée au cachet des plus utiles et des plus grandes.

Il est de fait que les femmes africaines, auprès desquelles, comme dans tout le pays d'Islam, des femmes, seules, ont accès, ne pouvaient voir leur sort adouci, leur condition relevée et leurs lueurs sacrées d'apaisement et de consolation que verse le christianisme, briller pour elles et les encourager que par l'intermédiaire de femmes, pour qui les gynécées ne sont pas fermés ; aussi, par la grâce des inspirations originales autant qu'apostoliques du cardinal Lavignerie, les femmes vont-elles devenir des *Sœurs missionnaires*.

* * *

Or, avant de lancer, avec leur seule foi pour boussole et pour soutien, ces êtres faibles, transformés en apôtres du continent noir, le cardinal voulut qu'ils fussent préalablement ceints et préparés pour les combats qui les attendent et prémunis par un noviciat qui les initiera à la vie en perspective, à ses privations, à ses déboires, à ses rigneurs, à ses dévouements, faits de toutes les abnégations, à ses périls, à son martyre même ! Et il a pensé qu'il satisferait par des temps d'épreuves et de luttes voulues, véritables prodromes de l'imprévu des luttes et des épreuves inattendues de leur vie d'apostolat, aux besoins de forces et de résistance que ressent tout lutteur, tout combattant ! Et il a institué comme un séminaire de *Sœurs missionnaires*, placé assez centralement pour que, si la vocation ne s'affermir et ne se confirme pas à l'épreuve, on n'ait pas un long voyage à effectuer pour rentrer chez soi, mais où, par contre, l'on pourra recevoir l'éducation de missionnaire, apprendre les mœurs et le langage de celles qu'on ira évangéliser, et se former à ce nouveau genre d'apostolat !

* * *

A cet effet, à peine à Paris, le cardinal se rendit en Hollande, près de Maëstricht, où il a en peu de temps fait l'acquisition d'un immeuble qui deviendra la maison mère de ce noviciat, et posé sur des bases solides les jalons de son institution.

En traversant la Belgique, il jugea convenable de solliciter du roi Léopold II l'honneur de le remercier pour la protection accordée par ce souverain aux œuvres fondées par l'apôtre, soit à l'aide de missionnaires belges dans différentes parties du monde, soit dans la personne de missionnaires français aux frontières du

Congo belge. Mais le cardinal n'avait point, comme on l'a à tort répandu, l'intention d'obtenir du prince le privilège pour ses missionnaires d'aller évangéliser le Congo belge, où il n'ignorerait pas que le clergé national serait seul autorisé à porter les lumières évangéliques.

Le Roi, qui était à Ostende, télégraphia immédiatement à Mgr Lavigerie pour l'inviter, ainsi que Monsignor Brincat, son secrétaire, à aller l'y rejoindre et à déjeuner avec lui ; mais le cardinal dut décliner cet honneur, son temps étant strictement limité...

Enfin, en arrivant en Tunisie,^{* * *} le cardinal compte mettre la dernière main à son œuvre des récentes années, l'œuvre de la *Fondation de la Basilique de Saint-Louis de Carthage*. Cette basilique, qui lui a coûté deux millions, est élevée sur l'emplacement du château de Byrsa, sur la colline où fut le centre de Carthage et où saint Louis, roi de France, mourut, le lundi 25 août 1270... Car, par une continuation historique de l'œuvre française, la conquête de la Tunisie permet de réaliser la pensée, toute française, d'un prince éminemment français, qui "désirait moult ardemment que la foi chrétienne, qui avait été semée et avait porté "grand fruit en cette terre d'Afrique, au temps de saint Augustin, et surtout à Carthage, refflorist à son temps."

A cette même place de Byrsa, où mourait saint Louis, victime de son héroïsme et de sa foi, la Fable — nous rappelait le très lettré cardinal — place le bûcher de Didon ; là, Régulus devint, selon la belle parole de Bossuet, *plus illustre par sa prison que par ses victoires*. De là partit Annibal pour, un moment, balancer la fortune de Rome, et c'est là qu'il vint assister à la ruine de sa patrie. Là encore, l'histoire montre, tour à tour vainqueurs ou vaincus, les deux Scipions, Marius César, Caton, Genseric et ses Vandales, Bélisaire, puis saint Augustin, sa mère Monique et... Mgr Lavigerie ! Car, où n'existait qu'une chapelle, le cardinal a dressé un temple ; et tous les dimanches, il y arbore le drapeau français !... Là, il va installer un merveilleux reliquaire, œuvre d'art de... 100,000 fr., sur le sommet duquel on a dressé une réduction de la sainte Chapelle de Paris, œuvre de saint Louis.

C'est dans cette réduction de l'œuvre de Louis IX que vont reposer les restes... qui restent du saint. En effet, Louis IX, à peine expiré, on procéda à sa conservation à l'aide des procédés du temps, c'est-à-dire qu'on déjouilla son squelette des chairs, lesquelles, avec le cœur, furent desséchées et enfermées. Le squelette fut transporté à Saint-Denis, où 93 en a fait ce qu'on sait... Mais le cœur et les chairs, par les soins de Charles et d'Anjou, frère de saint Louis et roi de Naples, furent conservés pieusement dans la cathédrale de Montréal, en Sicile. Avec l'autorisation du Pape, l'archevêque de Montréal a donné le cœur et partie des chairs de saint Louis au cardinal, qui les déposera dans le splendide reliquaire en question, reliquaire que l'on peut momentanément

ment admirer à la procure des missions d'Afrique, 11, rue du Regard, grâce à l'obligeance de Mgr Brincat et de l'abbé Thévin.

Mgr Lavigerie nous raconta, à cette occasion que, lorsqu'il prit possession de la chapelle de Saint-Louis, il constata que, par une erreur... bien administrative, la statue, soi-disant de saint Louis, qui figurait sur l'autel, était une lourde et massive statue de... Charles V, dit le Sage, qui reçut ainsi longtemps des hommages et un encens... usurpés !

LE PRENEUR DE VIPÈRES.

Un homme de la campagne était très adroit à prendre des vipères, qu'il envoyait ensuite à un apothicaire de la ville voisine, pour en faire de la thériaque. Une opérés-dinée, sa chasse fut si heureuse qu'il en prit jusqu'à cent cinquante. Le soir, étant de retour à sa maison, il se trouva si las et si harassé qu'il ne voulut point souper. Il monta dans sa chambre et alla se coucher de suite. Il porta selon sa coutume, ses vipères dans sa chambre, et les mit dans un baril qu'il eut soin de fermer, mais qu'il ne ferma pas bien. La nuit, tandis qu'il dormait, les vipères forcèrent leur prison, et, cherchant la chaleur, elles allèrent toutes vers son lit, s'insinuèrent toutes entre les draps, se glissèrent sur sa peau, et l'enveloppèrent de toutes parts sans lui faire aucun mal, sans qu'il s'éveillât et sentit rien. Comme c'était sa coutume de dormir les bras nus hors du lit, le lendemain, s'étant éveillé lorsqu'il faisait grand jour, il fut étrangement surpris de voir ses bras entourés de vipères. " Ah ! dit-il, je suis mort : les vipères se sont échappées. Il eut la prudence de ne point remuer, et il sentit qu'il en avait autour du cou, autour des jambes et des cuisses, et de tout le corps. Quel état ! Il ne perdit pourtant point la tête. Il se recommanda à Dieu, et sans se donner le moindre mouvement, il appela sa servante. Quand elle eut ouvert la porte de sa chambre : N'entrez pas, lui dit-il, mais descendez en bas prenez un grand chaudron, remplissez-le de lait, à moitié ; faites chauffer ce lait, en sorte qu'il ne soit que tiède. Vous m'apporterez ce chaudron et vous le mettrez au milieu de ma chambre, le plus doucement et en faisant le moins de bruit que vous pourrez. Ne fermez pas la porte : allez, faites vite ; ne perdez pas un instant. " Quand le chaudron fut dans sa chambre, les vipères, sentant l'odeur du lait, commencèrent à quitter prise. Il sentit celles de ses bras se désentortiller et se retirer. Il entendit passer celles de son cou. Il sentit que ses jambes et ses cuisses se dégageaient, et que tout son corps était libre. Quelle joie ! Il se posséda néanmoins : il ne se pressait pas, et donna le temps à toutes les vipères de sortir. Elles sortirent toutes, et allèrent se jeter dans le chaudron, de sorte qu'il n'en resta pas une dans le lit. Notre homme alors se leva, et, voyant les vipères presque noyées dans la liqueur, assoupies

et comme enivrées, il les retira avec ses pinces l'une après l'autre, et leur coupa la tête. Aussitôt, s'étant mis à genoux, il remercia Dieu de bon cœur de l'avoir délivré d'un si grand danger. Après cela, il descendit, et raconta ce qu'il venait de lui arriver. Il fit frémir tout le monde, et il frémissait lui-même en le racontant. Il envoya ses vipères à l'apothicaire, lui faisant dire de n'en plus attendre de sa part. En effet, il renonça au métier, et il prit une si grande aversion pour les vipères, que non seulement il ne pouvait plus en souffrir la vue, mais même le nom ni la pensée.

Une histoire si terrible et si effrayante mérite bien que nous y revenions et que nous en examinions toutes les parties.

I. *L'état de cet homme dans son lit.*—Quand je le considère ayant le corps tout garni et entouré de vipères vivante, je frissonne, et cette seule idée me fait trembler. Quelle situation ! peut-il en avoir de plus affreuse ? Oui, celle d'une âme en péché mortel. Quand je considère un pécheur, ou dormant tranquillement dans son lit, ou agissant librement pendant le cours de la journée, et que je pense que mille péchés pires que des vipères possèdent son âme et s'en sont rendus maîtres ; que tout son corps et tous les sens de son corps en sont non environnés, mais remplis et pénétrés, j'en suis saisi d'horreur et d'épouvante. Le malheureux ne sent point l'horreur de son état ; il est comme endormi. Mais l'homme dont nous parlons ne le sentait point non plus et dormait aussi.

II. *Le danger de cet homme pendant son sommeil.*—Si cet homme, pendant son sommeil, se fût donné quelque mouvement, comme il arrive d'ordinaire ; si, en se tournant, il eût pressé quelqu'un de ces animaux ; si, par un souffle, par un soupir, il eût effarouché ces monstres, il était perdu, et de mille vies, il n'en aurait pas sauvé une. Et si ce pécheur venait à mourir subitement dans l'état où il est, si quelqu'un de ces accidents dont on entend parler tous les jours, lui arrivait, où en serait-il ? C'est sans doute une mort bien cruelle que de mourir dévoré par les cent cinquante vipères ; mais qu'est-ce que cela, après tout, en comparaison de l'enfer, où l'on est pour toujours la proie des démons, de ses péchés, de ses remords de son désespoir et des flammes éternelles !

III. *L'effroi de cet homme à son réveil.*—Pécheur, vous ne dormirez pas toujours ; vous vous réveillerez à la mort et au jugement de Dieu. Et quel sera votre effroi de vous voir ennemi de Dieu, semblable au démon, un homme de péché, qui n'est bon que pour l'enfer où il va être précipité ?

Ah ! n'attendez pas à vous réveiller que ce moment soit venu ; ce serait trop tard pour vous. Réveillez-vous maintenant que vous pouvez encore ôter de votre sein les vipères prêtes à vous dévorer.

Vous avez vu le danger de cet homme et vous ne pouvez nier

que le vôtre ne soit encore plus grand. Considérez maintenant comment il s'en tira afin de vous en tirer comme lui.

I. *Sa prudence.* — Il ne perdit point courage, et imagina le seul expédient qui pouvait lui réussir, et qui lui réussit en effet. De même, en considérant l'état effroyable de votre âme, ne perdez pas courage, ne vous livrez pas au désespoir ; ne dites pas comme Caïn : " Mon iniquité est trop grande pour que j'en puisse espérer le pardon." Fussiez-vous encore mille fois plus pécheur, la miséricorde de Dieu, étant infinie, sera toujours infiniment au-dessus de vos péchés. Vous n'avez pas besoin de chercher et d'imaginer le moyen de vous délivrer de vos péchés : ce moyen est tout trouvé, et la miséricorde de Dieu vous le présente tout préparé, c'est le sang de Jésus-Christ, dans lequel il faut noyer tous vos péchés, par une bonne confession. Que ce mot ne vous trouble pas ; tenez-vous tranquille ; ne regardez pas cette confession comme impossible ou trop difficile. Dieu ne demande pas de vous l'impossible, et il vous aidera à faire ce qui dépend de vous. Confessez d'abord les péchés dont vous vous souvenez. Prenez ensuite du loisir pour rechercher les autres et donner le temps à toutes ces vipères de sortir. Ne craignez rien : elles sortiront toutes.

II. *Sa joie quand il se vit délivré.* — Elle fut grande sans doute, mais elle n'est rien en comparaison de celle que goûte un pécheur converti et rentré en grâce avec Dieu. Mais qui peut comprendre quelle sera la joie de ce pécheur, lorsque délivré pour toujours de tous ses ennemis, il sera invité à rentrer dans la joie même du Seigneur !

III. *Sa résolution.* — Il coupe la tête à toutes les vipères, sans en épargner aucune. Il renonce pour toujours à un métier qui a failli le perdre. Enfin, il conçoit une aversion éternelle pour ce qui l'a mis dans un si grand danger. Vous concevez tout ce que cela veut dire : mettez-le en pratique. Fuyez le péché comme vous fuiriez à la vue d'une couleuvre ou d'une vipère.

Histoires et paraboles du P. Bonaventure Giraudeau.

Congrès des catholiques. — Les catholiques allemands se sont réunis en congrès à Trèves le dimanche 28 août, et, d'avance, on a signalé l'importance exceptionnelle qu'aurait cette réunion, après les événements religieux qui se sont accomplis cette année en Allemagne.

On a compté dès le premier jour trois mille congressistes présents. M. Windthorst, à son arrivée, a été salué par les plus vifs applaudissements.

Les présidents étaient : MM. le comte Ballestreim, Reichensperger et Mousfang. Mgr Korum, évêque de Trèves et Mgr Koppes, évêque de Luxembourg, assistaient aux réunions.

Une adresse a été envoyée au Pape par les organisateurs du

Congrès. Sa Sainteté y a répondu par une lettre d'où nous détachons le passage suivant :

“ Vos projets, non seulement Nous les approuvons, mais Nous les trouvons dignes de tout éloge ; et Nous avons le ferme espoir que le Congrès, qui se tiendra dans la ville illustre où sont conservées *la tunique sans couture du Sauveur* et les reliques sacrées de saint Mathias, égalera et même dépassera les précédents congrès, en cette année où les fidèles vont célébrer le cinquantième anniversaire de Notre sacerdoce.”

Voici quelques unes des plus importantes résolutions adoptées par le congrès. L'assemblée déclare qu'en matières scolaires “ le moins que l'Eglise puisse réclamer en tant que moyen indispensable, nécessaire, pour l'accomplissement de sa mission, c'est :

“ 1o La reconnaissance complète et sans réserves du droit qu'elle a reçu de Dieu de donner et de surveiller librement l'instruction religieuse dans les écoles, partant d'accorder ou de refuser, selon les circonstances, la “ mission canonique,” d'indiquer les matières d'enseignement religieux, de choisir et de déterminer les ouvrages nécessaires ;

“ 2o Le maintien ou le rétablissement du caractère confessionnel des écoles populaires, en même temps que la suppression progressive des écoles mixtes, qui doivent être tenues, d'après l'expérience acquise, pour des sources d'indifférence en matière religieuse, pour de funestes et malheureuses tentatives pédagogiques et pour des causes de dissensions confessionnelles.

“ A ces revendications le Congrès ajoute un avertissement solennel aux parents catholiques, pour que, se souvenant de leurs obligations et de leur responsabilité, ils s'opposent, dans la mesure du possible, à ce que leurs enfants fréquentent de pareils établissements, mais surtout qu'ils réagissent avec un zèle plus grand encore contre les pernicieux effets d'une instruction irréligieuse.”

Le Congrès adopte avec enthousiasme les motions suivantes :

“ Le peuple catholique d'Allemagne a le droit et le devoir de ne point se reposer avant l'entière disparition des derniers restes et des conséquences de la législation qui a produit le *kulturkampf*, et notamment des lois restrictives qui ne permettent pas à tous les ordres religieux catholiques le libre séjour en Allemagne et le plein développement de leur action bienfaisante.

“ Le Congrès des catholiques allemands est profondément reconnaissant de leurs services et de leurs mérites aux membres du Centre, qui depuis de si longues années, en des circonstances extrêmement pénibles, ont vaillamment combattu et obtenu de nombreux succès pour la liberté, pour les droits de l'Eglise catholique et pour le véritable bien du peuple.”

LE PELERINAGE NATIONAL A NOTRE-DAME DE LOURDES.

La semaine qui vient de finir a vu se reproduire à la Grotte une merveille dont il faut avoir été le témoin pour s'en faire l'idée ; le pèlerinage de Notre-Dame de Salut, avec ses dix ou douze mille membres et ses mille malades, dont la vue seule excite la pitié.

Nous avons fait connaître, dimanche, la composition de cette armée de la prière.

De minuit à midi, les messes se succédaient à quarante autels ; on y distribuait des milliers de communions.

Les brancardiers allaient et venaient des hospices à la Grotte, de la Grotte aux piscines, charriant les grabats, ou traînant les voitures sur lesquelles les malades étaient portés d'un lieu à l'autre.

Aux piscines, hospitaliers et hospitalières plongeaient les malades, avec précaution, dans les eaux mystérieuses de la Fontaine.

Et pendant ce temps, plusieurs milliers de personnes étaient en prière. Des ondées abondantes sont tombées presque sans interruption toute la journée. Malgré le mauvais temps, personne n'a quitté la Grotte ou les piscines. On restait les bras en croix et à genoux, sans prendre garde à la pluie.

Le lendemain, le soleil se leva radieux. C'était la fête du Pape Léon XIII.

Cette journée a été extraordinairement bénie. A un moment donné, un prêtre, renonçant à toute autre prière, a récité tout haut des actes de contrition. C'est alors, assurent des témoins, que les guérisons ou améliorations ont été les plus nombreuses. Plusieurs paralytiques ont traversé la foule, portant sous leurs bras leurs béquilles devenues inutiles.

Les faveurs de l'ordre spirituel ont dû bien autrement réjouir les anges et faire tressaillir le ciel entier.

La cérémonie principale du dimanche devait être la bénédiction de deux grandes et splendides grottes, situées sur le flanc de la montagne des Espélugues. L'une est destinée au culte de Notre-Dame des Douleurs ; l'autre, à celui de sainte Madeleine. Ce sont deux merveilles de la création. A la différence des grottes ordinaires, où l'on n'entre qu'en rampant et où l'on ne trouve que ténèbres, elles ont des entrées comme de vrais portiques de cathédrale ; voûtes élancées, piliers gigantesques. On dirait deux vastes églises juxtaposées.

Des lacets qui serpentent le long des rochers permettent d'y aboutir sans peine. On y pénètre aussi en gravissant trente-trois marches d'escalier. C'est juste le nombre des années que sainte Madeleine a passées à la Sainte-Baume. La statue de sainte Madeleine, en pierre blanche, œuvre d'art du sculpteur Moullins, a été érigée sur un socle formé par la nature. La figure traduit

avec un rare bonheur l'extase et la pénitence ; l'encadrement des rochers donne au groupe une expression incomparable.

L'honneur de bénir la statue ne pouvait être dévolu qu'à un enfant de Marseille, M. le chanoine Payan d'Augery. L'orateur a été celui que les masses écoutent de préférence dans les circonstances extraordinaires : le R. P. Marie-Antoine, capucin.

Le lundi, 22 août, fut marqué par une cérémonie importante.

Les pèlerins du Quercy prirent l'initiative de renouveler la manifestation eucharistique qui eut lieu l'an dernier, le 25 juin. Dais resplendissant d'or, ornements des ministres sacrés, chaude allocution du P. Marie-Antoine, concours des chanteurs de la basilique, tout a été mis en œuvre, pour rehausser cette ovation au Roi des rois.

On ne pouvait voir sans émotion Jésus-Hostie traversant les rangs pressés des malades, qui semblaient crier comme autrefois : Jésus, fils de David, ayez pitié de nous !

Tandis que se déroulait sous le regard des spectateurs ravis ce défilé interminable de prêtres, de laïques, tenant un cierge à la main, de femmes égrenant le rosaire, on songeait avec tristesse à tant de villes de notre chère patrie, où Jésus est captif dans ses tabernacles et où les vrais fidèles sont réduits à ne former qu'autour de son autel une couronne d'amour et de réparation. Ce splendide cortège de prières, d'adorations et de cœurs aura dédommagé le Christ eucharistique des outrages dont il est abreuvé chaque jour.

Le pèlerinage national de 1887 est reparti le 23 août, après avoir imploré le triomphe de l'Eglise et de la France.

(Journal de Lourdes.)

La laïcisation de la guillotine.—L'exécution de Pranzi fournit au rédacteur en chef de *l'Intransigeant* l'occasion d'une nouvelle infamie. Il demande, dans un de ses derniers articles, qu'on supprime l'aumônier qui vient offrir aux condamnés les consolations dernières en échange de leur repentir. Il est utile de citer tout au long de pareilles ignominies ; elles montrent à quel point peuvent s'abaisser les sectaires haineux qui prodiguent chaque jour les calomnies contre tout ce qui est respectable, à quelque degré que ce soit.

« Nos magistrats, dit ce journal, sont roublards et impitoyables, mais ils ne sont pas précisément bêtes. Le maintien du prêtre aux côtés du condamné à mort a donc pour but évident d'obtenir par la peur de l'enfer ce que la peur de l'échafaud n'a pu lui arracher, c'est-à-dire l'aveu de son crime, que plusieurs confient ainsi bêtement au secret de la confession.

« A qui fera-t-on croire, en outre, que le prêtre aura la force de garder pour lui seul une confiance qui peut, soit troubler à jamais, soit rassurer totalement la confiance du tribunal ? Si un

juré vient trouver l'aumônier de la Roquette et lui tient ce langage :

“ Je suis très inquiet. J'ai peur d'avoir envoyé un innocent à la mort Il s'est confessé à vous. Dites-moi s'il s'est reconnu coupable.”

“ Pensez-vous que le prêtre poussera le respect du devoir professionnel jusqu'à laisser ce juré dans l'angoisse et le remords ? Non ; il lui dira évidemment, au cas où le supplicié se sera avoué coupable :

“ Vous pouvez dormir parfaitement tranquille.”

“ La confession *in extremis* d'un Pranzini quelconque est donc en réalité une souricière qu'on lui tend. Car, en somme, le misérable qui a commis le crime peut avoir de fortes raisons, même quand l'arrêt de la Cour d'assises l'a voué à l'échafaud, pour persister à protester de son innocence, afin de laisser au moins le doute dans l'esprit des parents ou des êtres chers qu'il laisse après lui.”

Et pour finir :

“ Pranzini a certainement bien fait, chacun ayant le droit de disposer de sa mémoire comme il l'entend ; mais puisqu'on est moins résolu que jamais à abolir la peine de mort, au moins serait-il convenable et même honnête de supprimer cet affreux homme noir qui ne craint pas de venir jusque sous le couteau tirer aux moribonds les derniers vers du nez.”

Constatons que c'est la première fois dans la presse qu'on s'est imaginé de prêter à l'aumônier qui assiste et soutient le condamné, l'idée de se prêter au rôle d'espion. Il faut être soi-même capable de tristes choses pour prêter gratuitement à un homme une pareille bassesse. De telles ignominies ne se réfutent pas : les signaler, c'est les flétrir.

HISTOIRE D'UNE VOCATION.

J'ai fait mes études au séminaire de Sainte-Anne d'Auray ; les autres maisons religieuses où entrent les jeunes gens qui se destinent à l'éclat ecclésiastique ne ressemblent en rien à celle-ci.

Nos compagnons étaient recrutés parmi la noblesse, la bourgeoisie et les paysans. Beaucoup portaient encore la veste de flanelle blanche et les longs cheveux ; beaucoup vivaient de privations pour arriver à leur but et réaliser leur vœu de famille. En Bretagne, on est si fier de dire dans une ferme : Notre fils est prêtre ! Nous habitons Vannes, jolie ville dans laquelle on respire un parfum affaibli des grèves ; elle a de longues promenades ombreuses, une rivière sur laquelle naviguent de lourds bateaux à voiles rouges ; elle est restée plus armoricaine que française, et les paysannes qui y viennent au marché tiennent à honneur de vous dire qu'elles n'entendent point le Gallois,

Ma mère m'envoya à Auray. Simple, généreuse et tendre, elle avait aimé son mari plus qu'elle-même ; elle se dévoua pour son fils comme elle s'était oubliée pour son époux. Elle était de la même race que la mère des Macchabées, les Symphorose et les Félicité ; elle nous aimait pour Dieu d'abord, et pour nous ensuite. Quant à elle, noble et sainte femme, elle se plaçait au pied de la croix, patiente, résignée, heureuse du bonheur qu'elle donnait, triste de ne pouvoir faire davantage.

Un soir, nous étions assis tous deux près d'une haute fenêtre, et notre pensée se reportait vers cet autre couple maternel et filial, Monique et Augustin, qui s'entretenaient de Dieu et du ciel en face de la mer qui baignait la plage d'Ostie.

— Mon enfant me dit ma mère, regretterais-tu de te consacrer au Seigneur ? Tu sembles triste, et quand tu revenais aux vacances, les années précédentes, tu ne rêvais pas si longtemps, et tu ne restais pas si longtemps accoudé sur la table devant les pages d'un livre que tu ne lis plus.

— Regretter ! ma mère, lui répondis-je, ah ! le Seigneur me préserve de retourner jamais en arrière ! Mes désirs, ma force, ma volonté se dirigent vers la croix ; mais les âmes sont différentes comme les fleurs et les étoiles ; et j'ignore si je dois embrasser l'état religieux avec son silence, ses austérités, ses psalmodies, ou la vie active et voyageuse du missionnaire, ou bien me vouer à l'une des œuvres qui régèrent l'humanité.

— Il faut prier, mon fils, dit ma mère.

— Prions ! lui répondis-je.

Tous deux agenouillés près de la croisée, les yeux levés vers le ciel qui s'illuminait d'étoiles, enveloppés des parfums du jardin que le vent léger du soir rendait plus suaves, nous répétâmes cette hymne admirable qui appelle dans les âmes l'Esprit de force, d'intelligence et de conseil...

Quand nous nous relevâmes, la nuit était venue.

A peine les flambeaux furent-ils allumés et eûmes-nous repris notre place auprès d'une table chargée de toile, de laine, de morceaux d'étoffe que ma mère convertissait en vêtements, pour les malheureux, qu'on introduisit l'abbé Morieu avec qui j'avais passé deux années au séminaire de Sainte-Anne. Plus âgé que moi de trois ans, grand, digne, et inspirant une sympathie spontanée, Pierre Morieu possédait toute ma confiance et toute mon amitié. Nous avions continué à nous écrire, et pendant les vacances nous nous voyions souvent.

— Ami, me dit-il, l'aumônier de la prison est malade, on m'a chargé de le remplacer... Un homme est condamné à mort ; ce misérable, après avoir massacré son beau-frère, sa sœur et ses deux neveux, ne semble pas avoir conscience de son crime. Les paroles, les conseils glissent sur cette âme endurcie. Impie par système, il montera sur l'échafaud avec cynisme, et donnera à une population avide le spectacle désolant d'une mort qui n'est

pas purifiée par le repentir. Je suis navré ; mon cœur d'homme et ma conscience de prêtre souffrent également... J'avais supplié l'évêque de ne point me charger de cette responsabilité ; mais j'ai dû me soumettre à ses ordres. Depuis huit jours, presque continuellement enfermé avec le condamné, je lui rappelle tour à tour les vérités de la foi, les trésors de la miséricorde ; il m'écoute en silence, paraît quelquefois sur le point de céder, puis me répond par un blasphème et m'épouvante par le cynisme de ses paroles... J'ai demandé un sursis de trois jours, je l'ai obtenu, mais je crains bien de ne rien gagner sur cette nature rebelle.

— Quoi ! demandai-je à l'abbé Morieu, vous n'avez pas trouvé le côté sensible de cette nature ?

— Non.

— La cupidité fut-elle le mobile de son crime ?

— Non.

— A-t-il encore sa mère ?

— Elle s'est présentée vingt fois à la porte de sa prison, il a refusé de la voir.

— Où demeure-t-elle ?

— A quatre lieues d'ici.

— Vous avez trois jours avant l'exécution ?

— Trois jours.

— Demain, dis-je à mon condisciple, j'irai trouver sa mère, et par elle je saurai si l'on peut espérer encore quelque chose... Dans tous les cas, ami, le crucifix que l'on tient entre les doigts et que l'on pose sur les lèvres blêmes du condamné à mort possède une éloquence divine et mystérieuse que nous ne pouvons ni comprendre ni expliquer...

— Je suis bien aise de vous avoir vu, me dit-il ; vous me rendez la confiance. Que faisiez-vous, Pascal ?

— Je cherchais dans les Pères de l'Eglise les passages les plus consolants pour ceux qui ont beaucoup péché et qui se sont grandement repentis. De ces extraits je ferai un livre : *les Brebis égarrées*. Quand on l'aura lu, de quelque poids que l'âme soit chargée, elle renaîtra doucement à l'espérance. Je ferai de cet ouvrage un bouclier contre le désespoir.

L'abbé Morieu me quitta, et le lendemain, accompagné de ma mère, je me dirigeai vers l'ancienne demeure du condamné à mort.

Tout le monde me la désigna dans le village par un geste muet et douloureux.

Les fenêtres en étaient fermées ; on eût dit un tombeau.

Je frappai, mais inutilement.

— Monsieur l'abbé, me dit une voisine, la veuve Catherine est au logis, mais elle ne vous entend point ; la pauvre âme prie pour ses chers morts... Entrez, la vue d'un prêtre lui soulagera le cœur ; elle oublie tout dans ses raisons, et si nous ne portions sur sa table du pain et du lait, elle se laisserait mourir de faim,

Je levai le loquet d'une porte fermée de deux volets, et j'entrai. J'aperçus alors couchée à terre, les bras étendus en croix, une femme dont la voix, brisée par les pleurs, prononçait par intervalle :

— Ayez pitié d'eux, Seigneur, ayez pitié de lui !

Les sanglots entrecoupaient cette prière qui me rappela l'unique oraison adressée par Jésus à son Père irrité dont il ne pouvait fléchir la colère.

Je m'agenouillai près de Catherine, et quand elle reprit sa demande désolée, je répétai :

— Ayez pitié du coupable, ayez pitié de sa mère !

La pauvre femme m'entendit, se leva, et, tournant vers moi son visage inondé de larmes :

— Qui êtes vous ? que voulez-vous ? me demanda-t-elle.

— Je suis un prêtre..., répondis-je, et voici ma mère.

Catherine, la mère de douleurs, et ma mère à moi, si heureuse dans sa tendresse, se rapprochèrent.

— Pauvre femme, dis-je, je viens de la part de l'abbé Morieu.

— Vous avez vu mon malheureux enfant ?

— Non ; auparavant j'ai souhaité m'informer près de vous de son caractère, de ses défauts, des qualités que vous remarquiez en lui quand il était enfant.

— Qui aurait dit que mon Julien serait le bourreau de la famille ?... Il était assez doux, et je ne l'ai jamais vu en colère que lorsqu'il s'agissait de me défendre. Son père était un peu brusque, un peu brutal même ; eh bien ! un jour, Julien, l'ayant vu me frapper, saisit une fourche et s'élança sur lui... Je me jetai entre eux ; aucun malheur n'arriva... Mon mari mourut ; ma fille venait de s'établir, et mon gendre avait pris la direction de la ferme... Je lui laissais faire les marchés, passer les baux, vendre le bétail ; Julien s'aperçut que son beau-frère ne prenait point mes intérêts ; que les bêtes vendues n'étaient point remplacées, qu'on abattait du bois sans replanter ; qu'on fatiguait la terre pour la faire produire ; il m'en avertit, me conseillant de veiller désormais à ce qui se ferait à la maison. Julien n'avait pas tort. Mon gendre menait une conduite irrégulière, et peu lui importait de me ruiner, pourvu qu'il dépensât largement. Je confiai à Julien les intérêts dont son beau-frère s'était jusque-là occupé seul. La colère grondait dans le cœur de mon gendre. Plus d'une fois, Julien et lui se lancèrent des regards qui me firent trembler. Rentrant un soir et traversant la cour dans laquelle mon fils rangeait des outils, je l'entends répéter à son beau-frère :

— Tu peux t'en prendre à moi ; mais, si tu touches à ma mère !...

Julien m'aimait, oui, Monsieur, j'en suis sûre, et une mère ne se trompe point dans ces choses-là !

DÉCÈS DE LA SEMAINE.



C'est une sainte et salutaire pensée de
prier pour les morts, afin qu'ils soient
délivrés de leurs péchés.
1r Mach. XII, 46

PRIONS POUR NOS MORTS

Daniel de St-Vincent de Paul.—Julie Larose, ve Bilodeau.—Olinon.—Clémontine Rimbart.—M.-L. Beauvais, ve Boyer.—M. Brisson.—McDreff.—Ellen Carney.—Mary Shelyn.—Adrien Lemieux.—Lynch.—J. Flaherty.—Henri Kert.—B. Grave ve d'Anneton.—Lonpré.—M. Forcade, ve Lemieux.—L. Lahaie, ve J. Clément.—Lavière.—Félix Monette.—J. B. Demers.—H. Hénault.—vé Décor.—M. Leveillé, ép Beauchamp.

DE PROFUNDIS.

MAGASIN DU SACRE-CŒUR SAULNIERS FRÈRE & CIE

(SUCCESEURS DE L. E. DESMARAIS)

IMPORTATEURS D'ORNEMENTS ET BRONZES D'EGLISE

VETEMENTS SACERDOTAUX ET VASES SACRES

ASSORTIMENT COMPLET D'IMAGERIE RELIGIEUSE
CHAPELETS, MEDAILLES ET CRUCIFIX

BANNIÈRES, MERINOS A SOUTANES, SAY NOIR,
HUILE D'OLIVE, CIERGES, ETC., ETC.

Toutes les commandes par la malle ou autre...ant sont remplies avec ponctualité et promptitude.

Les Messieurs du clergé et les communautés religieuses sont priés de bien vouloir faire une visite à notre assortiment, qui est absolument au complet.

1628 RUE NOTRE-DAME 1628

MONTREAL.

PENTURES A RESSORT DE GEER
employées dans plus de trente églises
et dans un plus grand nombre d'édifices publics, les seules durables.

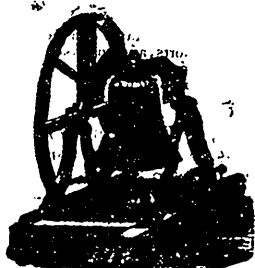
AUSSI BOURRELETS EN CAOUTCHOUC POUR GARANTIR DU FROID PAR LES PORTES ET FENETRES

Chez **L. J. A. SURVEYER,**

1588, RUE NOTRE-DAME.

MONTRES Grand choix de MONTRES en OR
et ARGENT des plus célèbres manufactures Suisse et Américaine,
Bijoux de sa fabrique et de l'Etranger,
argenterie, lunettes et lorgnons
en or, argent, acier et nickel. Chapelets en pierres précieuses montés sur or et argent. Médailles en or.
(Sujet religieux). Chez,

NARCISSE BEAUDRY,
1580, rue NOTRE-DAME Montréal.



MEARS & STAINBANK

LONDRES-ANGLETERRE

REPRÉSENTÉS PAR

H. & J. RUSSEL

22 RUE ST-NICOLAS, Montreal

AGENTS AUSSI POUR

THE JONES BELL FOUNDRY CO.

TROY, NEW-YORK

WILLIAM BRITTON

PLOMBIER

Poser d'Appareils à Gaz

A EAU CHAUDE ET A VAPEUR

TOUTES ESPECES DE TRAVAUX EN METAL

COMMANDES EXECUTEES PROMPTEMENT

15, RUE CLAUDE

En face du Marché Bonsecours

MONTREAL

JOS. CHS VAILLANCOURT
Menuisier & Charpentier
45 PLACE JACQUES-CARTIER

MONTREAL

Ouvrages de toutes sortes, en bois
et en peinture,

A BAS PRIX

ETABLI EN 1859

HENRY R. GRAY

Chimiste-Pharmacien

144, Rue Saint-Laurent

MONTREAL.

Prescriptions des medecins préparées avec
soin. Première qualité de drogues et matières
chimiques.

MAISON DE SANTE

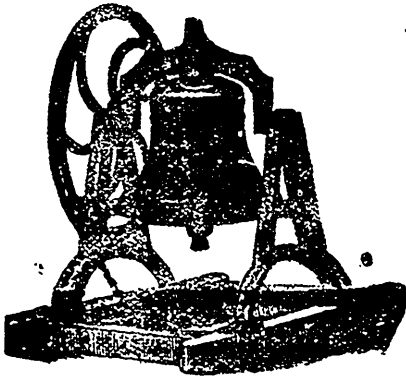
POUR LES

ALIÉNÉS ET LES EPILEPTIQUES, ETC., ETC. !

SOUS LA DIRECTION DES

FRÈRES DE LA CHARITE.

Quelques pas plus loin que l'église de la Longue-Pointe, et du même côté de la dite église
près Montréal, P. M.



FONDERIE CANADIENNE CLOCHES

POUR

Eglises Collèges et Convents

SEULES OU EN CARILLONS

AVEC MONTURES EN FER OU EN BOIS

A meilleur marché et de
meilleure qualité que les cloches
anglaises ou américaines.

Fournitures pour intérieur des
églises.

Appareils de chauffage d'après les
meilleurs systèmes.

E. CHANTELOUP, 593, Rue Craig, Montréal, P. Q.



Les célèbres Vins du
Canada, la Bière et le Por-
ter Labatt de London, le
Beurre de choix, sont les
spécialités de la Maison

J.-B. RICHER

No 556, Rue Lagachetière

MONTREAL.



LOTÉRIE NATIONALE

CLASSE D.

Tirages, le Troisième Mercredi de chaque mois.

Le cinquième tirage mensuel aura lieu le

MERCREDI, 19 OCT. 1887, A 2 H P. M.

VALEUR DES LOTS :

\$ 60,000.00

PREMIERE SÉRIE

NOMENCLATURE DES LOTS

1 Immeuble.....	de \$5,000	\$5,000
1 Immeuble.....	de 2,000	2,000
10 Terrains à Montréal.....	de 300	3,000
15 Ameublements.....	de 200	3,000
20 do.....	de 100	2,000
100 Mètres d'or.....	de 50	5,000
1,000 Montres d'argent.....	de 20	20,000
1,000 do do.....	de 10	10,000

2,147 Lots valant \$50,000

\$1.00 LE BILLET

DEUXIÈME SÉRIE

NOMENCLATURE DES LOTS

1 Immeuble.....	de \$1,000	\$1,000
2 Immeubles.....	de 500	1,000
4 Voitures.....	de 250	1,000
50 Chaines d'or.....	de 40	2,000
1000 Services de toilette.....	de 5	5,000

557 Lots valant \$10,000

25 cts LE BILLET

S. E. LEFEBVRE, secrétaire.

Bureau : No 19, RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL.

ORGUES--HARMONIUMS DOMINION

—FABRIQUÉS SPÉCIALEMENT POUR L. E. N. PRATTE.—

PAR LA

COMPAGNIE D'ORGUES ET DE PIANOS DOMINION, BOWMANVILLE, ONT.

A l'usage des Eglises et des chapelles de communautés, d'après des devis particuliers et autres que ceux du catalogue ; garantis pour 5 ans et surpassant en RICHESSE, en PUISSANCE et en SUAUVITÉ DE SON les meilleurs instruments de fabrication étrangère. Les plus éminents Organistes du pays recommandent les Orgues-Harmoniums "DOMINION".

Satisfaction garantie et conditions faciles.

Toujours en magasin, L'ASSORTIMENT LE PLUS VARIÉ QU'IL Y AIT EN CANADA
Commandes par la Poste et autres remplies avec diligence. Grande réduction de Prix.

L. E. N. PRATTE

Agent général pour la province de Québec.

RUE NOTRE-DAME, Montréal.